

MISE À JOUR LISTE DES MEMBRES

Le Centre Sépharade de Torah Laval veut rester en contact avec vous !

Nous mettons à jours notre répertoire de courriels afin d'améliorer notre communication.

Faites suivre par courriels à :

CentreSepharadelaVal@gmail.com

Nom , Prénom , Adresse , Téléphones Cellulaire et Résidentielle , Courriels.

Aussi si vous avez des Nahalots à souligner.

Père , Mère , Frères , Sœurs , Grands-pères , Grands-Mères,

Dates de décès (Hébraïque).

Nous comptons sur vous.

Merci



NAHALA

Gilda Bitton Dadoun offre un brunch ce dimanche le 20 aout après Chahrit à la mémoire de son père Mordechaï Bitton Z'L'

SÉOUDAT CHLICHIT

La Séoudat Chlichit de ce Chabbat est offerte par Judith Guindi à la mémoire de son père David Abergel Z'L'



Des milliers de personnes participent à l'inauguration du 8ème rouleau de la Torah des Enfants au Kotel

(lundi 7 aout 2023) par Rav Yaacov Ort, suite page2



Pour assurer l'achèvement de la huitième Torah en cette année Hakhel, plus de 170 000 garçons et filles se sont inscrits depuis 'Hanouka et plus de 77 000 au cours du seul mois dernier lors d'une campagne internationale qui s'est étendue d'Israël à l'Australie et de la Russie au Canada.

HORAIRES DES PRIÈRES

Vendredi 1^{er} Eloul – 18 aout

Chahrit Hodou	07h 00
Minha / Arbit 18h 45	Allumage 19h 40

Chabbat

Chahrit Hodou	09h 00
Shiour 18h 20- Tehilim Minhs seoudat chlichit	19h 20
Arbit Sortie du Chabbat	20h 44

Dimanche

Séliehot 07h 00	Chahrit hodou	08 :15
Minha/Arbit		18h 20

Lundi & jeudi

Séliehot 06h 00	Chahrit Hodou	07h 00
Minha / Arbit		18h 20

Mardi & Mercredi

Chahrit Hodou 07h 00	Minha/Arbit	18h 20
----------------------	-------------	--------

Vendredi 8 Eloul, 25 aout

Chahrit hodou 07h 00	Allumage	19h 28	Minha -18h 45
----------------------	----------	--------	---------------

Kollel (les changements s'il y a lieu seront annoncés)

Jonathan Oiknine donne des cours de Guémara et autres. En semaine, du lundi au jeudi le matin de 9h à 11h. En soirée, lundi et mercredi à 8h15pm.

On encourage tout le monde à participer activement et saisir cette opportunité pour s'immerger dans l'étude de la

Samedi 2 Eloul, 19 août

Meir Azoguy Z'L, Oncle de Moshe et Messod Bendayan Z'L'

Irma Bat Fortuna Z'L, Mère d'Alain Revah

Dimanche 3 Eloul, 20 août

Tsadik Rabbi Baroukh Ha Cohen ZTsL (Taroudant)

Tsadik Rabbi Khalifa ben Malka ZTsL (Agadir)

Lundi 4 Eloul, 21 août

Madeleine Sabbah Z'L, Mère d'Eric Sabbah

Mardi 5 Eloul, 22 Aout

Meir Elhaddad Z'L, Père de Saadia Elhaddad

Mercredi 6 Eloul, 23 Aout

Tsadik Rabbi Moshé Ha Cohen ZTsL (Fès)

Mary Altman Z'L, Mère de Harriet Lebhar

David Abergel Z'L , Père de Judith Guindi

Alice Bat Zohra Z'L , Soeur d'Esther Mouyal et Sultana Barchichat

Vendredi 8 Eloul, 25 aout

Mordechaï Bitton Z'L, Père de Gilda Dadoun

Samuel Sabbah Z'L , Père de Georgette Perez

עץ חיים
ETZ HAYIM

ב"ה



Ha Rav Ha Dayan Rabbi David Raphaël Banon Chlita



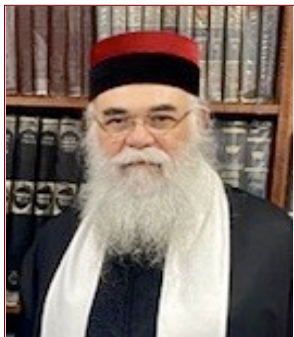
2 au 8 Eloul 5783

19 au 25 aout 2023

Parachat Chofètim

Livre Dévarim – Deutoronome

Site : Centresepharadetorahlaval.com



CHOFÈTIM, par
notre Rav et Dayan,
Juge, au Beth Din de
Montréal Rabbi David
Raphaël Banon

Tiré de son Dvar
Torah

La lecture de la Torah de cette semaine, Choftim, est toujours lue le premier Chabbat du mois d'Eloul. Comme rien n'est dû au hasard, cette paracha doit contenir d'importantes leçons qu'il nous appartient de mettre en œuvre au cours de ce mois propice.

Choftim signifie « juges ». La Torah nous ordonne de nommer des juges vertueux dans chaque ville et chaque province. Sur le plan littéral, ce commandement se réfère aux juges qui statuent sur les questions civiles, pénales et religieuses. À un niveau plus profond, cependant, ce commandement, ainsi que ses différentes dispositions, a une grande signification pour chacun de nous dans nos vies personnelles.

Examinons l'un des détails de cette loi :

« Ne pervertis pas la justice ; ne fais pas de favoritisme, et ne prends pas de présent corrupteur. »

Une fois que la Torah a interdit la perversion de la justice, est-il encore nécessaire d'interdire la corruption ? Peut-il y avoir un plus grand déni de justice que la corruption ? Rachî, le célèbre commentateur biblique, explique que la Torah interdit la corruption même dans un cas où le donateur stipule que l'argent est accordé à la condition que le juge délivre un verdict juste ! Car, dès que le juge sera ainsi « corrompu », il deviendra partial en faveur de cette personne et sera incapable de rendre une décision objective. Comme le dit ensuite le verset : « car la corruption aveugle les yeux des sages. »

Nos sages Dayanim du Maroc ont été la fierté de notre Pays partout à travers le monde, pour ne nommer qu'un d'entre eux, Rav Chalom Messas ZTsL pour qui le regretté Rabbi de Lubavitch de mémoire

bénie, avait un immense respect et tenaient une correspondance régulière.

Je voudrais vous faire part d'une anecdote qui résume la bonne vertu et le souci du bon jugement de nos Dayanim. « Rabbi Mordechaï Bengio Z'TS 'L était considéré comme l'une des plus illustres figures du judaïsme marocain. Il a rempli sa charge pendant soixante-deux ans, soit de 1855 à 1917. C'est de tout le pays qu'on venait le consulter et son autorité avait depuis longtemps dépassé les frontières de la communauté juive.

Une anecdote le dépeint assez bien. Un arabe avait été volé par un juif et, ne parvenant pas à se faire rendre justice, en désespoir de cause, il s'était laissé convaincre de consulter le célèbre Rabbi.

Rabbi Mordechaï convoqua les deux parties et prenant le juif à part, il lui déclara : « Mon fils, continue de nier, comme si tu étais innocent, même lorsque je t'interrogerai devant cet arabe. » « Je te remercie, Rabbi, lui répondit l'autre, c'est exactement ce que je fais depuis le début ! » Rabbi Mordechaï lança une kyrielle d'imprécations et enjoignit le coupable de restituer sur-le-champ la somme dérobée. »

Cet amour que tous les Tangérois de toutes confessions lui vouent est mérité. Il consacra sa vie au bien de ses concitoyens, avec une abnégation rarement vue. L'appréhension de commettre inconsciemment une erreur dans ses jugements l'engageait dans des méditations et des enquêtes très approfondies.

Dès qu'existe une parenté entre un juge et une des parties, ce juge est inapte à traiter cette affaire. J'ai d'ailleurs moi-même dû me retirer d'affaires où l'une des deux parties était de mon entourage familial ou communautaire.

Durant le mois d'Eloul, chaque personne est censée juger ses actions et ses réalisations de l'année précédente. Toutefois, chaque personne est « corrompue » par un sentiment d'amour-propre, et est incapable de faire une évaluation de soi tout à fait juste. Par conséquent, chaque personne doit nommer pour soi un « juge », un mentor spirituel impartial qui peut émettre un avis objectif.

En outre, la conscience même qu'à la fin de chaque semaine ou de chaque mois on aura à discuter de ses accomplissements spirituels avec quelqu'un d'autre est souvent suffisante pour pousser un individu sur la voie de l'amélioration. Comme l'a dit Rabbi Yo'hanan ben Zakai à ses disciples : « Si seulement vous craigniez D'ieu autant que vous craignez votre prochain. »

C'est cela nos Dayanim, ils sont venus de terre d'Israël par centaines, ils ont fui les persécutions des Babyloniens et des Romains lors de la destruction des deux Temples. Ils ont fui la débauche de leurs ancêtres cause des malédictions. Ils sont venus rebâtir une société dans le droit chemin, suivant les préceptes de la Torah et de Moshé Rabénou avant son départ de ce monde.

Ils ont bâti des écoles des Yechivot et ont produit des sommités dans l'étude de la Torah. Le Maroc a produit le plus grand nombre de Tsadikim de la terre, de juges et de Rabbanim.

Les premiers venus au Maroc étaient des hommes saints et craignaient de tomber dans les mêmes fautes de leurs ancêtres c'est pourquoi ils ont priorisé des enseignements purs pour la pérennité.

Par leurs sacrifices et leur dévouements, nous avons hérité d'une foi inébranlable en nos valeurs et notre Torah transmises par Hashem sur le mont Sinaï, puisse D'ieu, par leur mérite, précipiter la venue du Mashiah Sidkenou B'H'.

Inauguration suite - Le Rabbi a demandé que le rouleau de la Torah soit écrit en Israël, « le pays où les yeux de l'Éternel ton D'ieu sont en permanence, du début de l'année jusqu'à la fin de l'année ». Il a spécifié la vieille ville de Jérusalem comme lieu d'écriture du rouleau de la Torah. En effet, Jérusalem représente également « le concept d'unité », puisqu'elle n'a jamais été divisée entre les tribus et qu'elle était le point central du peuple d'Israël. Le Rabbi a également demandé que le rouleau de la Torah soit écrit dans la synagogue Tséma'h Tsédek, la seule synagogue de la vieille ville dont les murs et le toit sont restés intacts pendant toute la durée de l'occupation jordanienne entre 1948 et 1967.

La rédaction d'un rouleau complet, contenant 304 805 lettres, prend généralement une année entière. Mais la campagne, lancée avec le soutien de sommités rabbiniques telles que Rabbi Israël Abou'hatsera et le Rav Moshé Feinstein, respectivement en Israël et à New York, a suscité un tel enthousiasme que le premier rouleau de la Torah pour enfants fut achevé avec succès en seulement trois mois et demi.

Chaque jour, un nouveau total était diffusé. Moins d'une semaine avant l'achèvement de l'opération, il a été annoncé que les parents et grands-parents juifs du monde entier avaient soumis les noms de 304 805 garçons et filles juifs pour figurer dans le huitième Sefer Torah des enfants.